Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Où trouver les commerces vauclusiens ouverts ?



La CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Vaucluse vient de lancer une plateforme web de géolocalisation des commerces ouverts dans le département.

Ce nouvel outil en ligne propose une carte de géolocalisation des points de vente qui, malgré la crise du Covid-19, poursuivent leur activité sur site ou en livraison dans Vaucluse. Entièrement gratuite, elle s'adresse à tous les établissements qui le souhaitent, commerces, entreprises, mais également producteurs agricoles.

L'outil a été initialement développé par la CCI d'Aix-Marseille, qui l'a mis à disposition des établissements du réseau des CCI. Ici, l'initiative vauclusienne est soutenue par la Chambre d'Agriculture, dont les ressortissants agriculteurs pourront aussi faire savoir qu'ils continuent leur activité et proposent leurs produits à la vente.

Les secteurs concernés

Il suffit de quelques clics pour s'inscrire, suivie d'une modération de principe par l'administrateur de la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

CCI et les professionnels apparaîtront sur une carte (type Google map). Les services peuvent être proposés entre professionnels, mais aussi pour le grand public, très pratique en cette période où l'on doit effectuer ses achats à proximité de son domicile. Les entreprises des secteurs suivants peuvent s'inscrire :

- Aide à la personne
- Assurances
- Commerce alimentaire
- Banque
- Dépannage
- Equipement/matériel
- Producteur/agriculteur
- Santé
- Services publics
- Tabac/presse…

La plateforme est accessible depuis lundi 30 mars depuis la page d'accueil du site vaucluse.cci.fr ou directement ici.

Recherche fabricants et fournisseurs de masques

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



La CCI de Vaucluse informe que l'Etat recherche des fabricants ou des fournisseurs de masques à visière (protection de yeux, du nez et de la bouche contre les gouttelettes) de type paintball ou autres. Si c'est votre cas, contactez la CCI par mail : celluleappui@vaucluse.cci.fr

De même, face au désarroi des hôpitaux de notre Région, et le nombre croissant de malades, la chambre consulaire vous invite à faire état de vos éventuels stocks de masques FFP2 ou chirurgicaux, que vous auriez encore dans vos établissements (suite à la Grippe H1N1 par exemple) et à en faire don le plus rapidement possible aux établissements de santé. Même les masques dont la date de péremption est dépassée sont acceptés.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

GSE lance le bâtiment qui produit 2 fois plus qu'il ne consomme



Après 14 mois de travaux, le groupe avignonnais GSE vient d'inaugurer 'Cecodia Piper', le premier programme de sa nouvelle génération de bureaux. D'une surface de 1 860 m2, ce projet porté par un investisseur privé comprend 2 immeubles en R+1, d'une superficie de 930 m2 chacun. Il est situé au cœur de la zone d'activités de l'aéroport d'Avignon. Il abrite une

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

société mutualiste soucieuse de son empreinte carbone ainsi qu'une filiale de RTE (Réseau de transport d'électricité). Construction à ossature bois atteignant une performance énergie carbone E3C1, en avance sur la Réglementation environnementale 2020, Cecodia Piper est d'ores et déjà l'un des tout premiers bâtiments en France à avoir obtenu le label E+C-, ainsi que le label 'Bepos Effinergie 2017' délivré par Certivea. Le bâtiment est le 2e en France à être labellisé Bepos Effinergie et le 4e pour la labellisation énergie carbone niveau E3C1.

■ Associer écologie, économie et performance

Pour GSE, ce lancement préfigure une nouvelle génération de bâtiments tertiaires ambitionnant de garantir confort et bien-être aux utilisateurs, d'assurer aux investisseurs un actif valorisé et pérenne tout en associant écologie, économie et performance environnementale élevée. Issu du concept de bâtiments tertiaires écologiques et économiques, Cecodia lancé en 2009 par GSE (plus de 80 000 m2 déjà réalisés en France), la nouvelle génération baptisée 'Cecodia Bepos 2017', produit deux fois l'énergie qu'il consomme à l'année. Ce niveau est notamment atteint grâce à la mise en place d'une enveloppe thermique particulièrement efficace ainsi qu'une très grande étanchéité. Le tout intégrant des brise-soleil- orientables couplés à des capteurs de luminosité en façade avec une station météorologique en toiture et des capteurs hygrométriques et de température à l'intérieur du bâtiment, régulant les apports solaires et maintenant un confort interne optimal. Les locaux proposent aussi à leurs usagers un outil de contrôle en direct de leur consommation énergétique grâce aux objets connectés intégrés au bâtiment. Pour assister les locataires, GSE a développé sa propre application baptisée 'Energise'. Elle reprend, pour plus de clarté et de compréhension, les codes couleur du bilan énergétique allant des lettres A à G en fonction de l'énergie primaire consommée annuellement par m2.

■ Une offre en avance sur les normes

« L'objectif consiste à proposer au marché de l'immobilier tertiaire des plateaux de bureaux en avance sur les normes et réglementations et en phase avec les grands enjeux de notre temps », explique GSE. Créée en 1976 par Jean-Pierre et Michel Hugues, la société GSE est basée dans le parc d'activités de l'aéroport à Avignon. Reprise en début d'année par le groupe de construction allemand Goldbeck, elle est spécialisée dans la construction de bâtiments logistiques, industriels ou d'activités clef en main. En 2018, GSE qui s'est notamment vu confier le développement de la zone d'activités du Plan à Entraigues-sur-la-Sorgue par la Communauté d'agglomération du Grand Avignon, a réalisé un chiffre d'affaires de 570M€, en hausse de 30%. Outre la France et la Chine, l'entreprise, qui emploie 410 collaborateurs dont 140 à Avignon, est présente dans 7 pays d'Europe.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

« La CPME va gagner ! »



La CPME (Confédération des petites et moyennes entre- prises) de Vaucluse vient de tenir son assemblée générale annuelle. L'occasion de dresser le bilan de l'année écoulée mais surtout d'aborder les futures élections de la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) ainsi que l'appel de fédérations professionnelles départementales à une liste patronale d'union lors de ce scrutin consulaire.

La CPME se mobilisera pleinement dans les prochaines élections de la CCI », a immédiatement précisé le président Bernard Vergier lors la dernière assemblée générale annuelle de la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) de Vaucluse qui vient de réunir plus de 300 participants au Novotel de Sorgues. « Nous nous sommes battus pour que ces nouvelles élections aient lieu, poursuit-il, car il est impératif que la CCI retrouve sa place dans l'intérêt de nos commerçants, de nos TPE et PME. » Rappelant son action à la tête la CCI durant ses 2 ans de présidence, Bernard Vergier estime que « le programme a été respecté, que la représentativité a été assurée et qu'une stratégie foncière a été déployée. »

Ayant dû renoncer à la dernière minute à être présent lors de cette AG en raison du coronavirus et de la réforme des retraites, François Asselin, président de la CPME nationale, a tenu tout de même à

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

envoyer un message vidéo de soutien au président de sa section vauclusienne. « J'apporte mon soutien à la candidature de Bernard dont l'action est remarquable », a-t- il expliqué.

> « la CPME va gagner ! » Alain Gargani, président de la CPME Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Même 'enthousiasme' pour Alain Gargani, président de la CPME Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur pour qui « le Vaucluse est un territoire fort avec un président plein d'énergie ». Evoquant les élections à venir, il insiste : « les entre- preneurs ont besoin d'une CCI managée par des entrepreneurs et pas par l'Etat ». Enfin, rappelant la pugnacité de Bernard Vergier, Alain Gargani l'assure « la CPME va gagner ! ».

« Dans notre département, la CMPE, 1re organisation patronale de Vaucluse (Ndlr : avec plus de 900 adhérents directs), continuera d'accompagner les PME et TPE de notre territoire, autant dans leur développement que dans leur difficultés », conclut Bernard Vergier pour qui sa confédération est « une véritable boîte à outils des entre- preneurs qui aura organisé plus d'un cinquantaine de rendez-vous, conférences et ateliers à thème en 2019 ainsi que le montage de plus de 600 dossiers de formation. »

Impacts de la loi Pacte sur l'entreprise

La Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) de Vaucluse et l'Union financière de France (UFF) organisent un petit- déjeuner ayant pour thème : 'Loi de finances 2020, loi Pacte : quels impacts pour votre entreprise ?'. Comment préparer sa retraite via le PER (Plan épargne retraite) entreprise, quels sont les aménagements de la loi Dutreil en 2020, quels sont les atouts de l'apport-cession à une holding, sont autant de questions qui seront abordées par Didier Testu, ingénieur patrimonial à l'UFF. *Mardi 17 mars. 8h30 à 10h30. Campus de la CCI. Allée des Fenaisons. Avignon. contact@cpme84.org. 04 90 14 90 90. www.cpme84.com*

Quand la CPME fait débat

A l'initiative de la CPME 84, la Confédération vauclusienne a réuni au campus de la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) les candidats aux municipales des 12 plus importantes villes du département. Devant un parterre d'une soixantaine de chefs d'entreprise et de décideurs locaux, les adhérents de l'organisation patronale ont ainsi pu interroger les principaux candidats sur les thèmes de la fiscalité locale, du commerce, des marchés publics, de la mobilité, du numérique et du très haut débit ainsi que

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

sur la gestion des déchets. « Tout en restant apolitique, avec cet événement notre objectif est d'interpeller les différents candidats afin qu'ils puissent présenter leur projet ainsi que leurs solutions en matière de développement économique », a expliqué Bernard Vergier, président de la CPME 84

L'appel à une liste d'union pour la CCI



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Plusieurs fédérations professionnelles et représentants patronaux de Vaucluse viennent de lancer un appel à une liste d'union à l'occasion de la prochaine élection de la CCI de Vaucluse.

Les représentants vauclusiens de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM), de l'Umih (Union des métiers et des industries de l'hôtellerie), de l'U2P (Union des entreprises de proximité), de la Fédération du bâtiment et des travaux publics, de la Fédération des commerçants et artisans d'Avignon, du syndicat des pharmaciens de la branche FSPF (Fédération des syndicats pharmaceutiques de France) et de l'association des commerçants de la zone de la Cristole à Avignon viennent d'appeler à la constitution d'une liste d'union patronale lors de l'élection de la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Vaucluse qui se déroulera du 28 mai au 10 juin prochains. En justification de leur démarche, ces derniers ont rappelé les difficultés que rencontre la CCI 84 depuis 2 ans avec le blocage de son fonctionnement faute de majorité pour voter le budget annuel. Une situation qui a entraîné une mise sous tutelle renforcée en mai 2018, puis une suspension des instances en octobre de la même année avant d'aboutir à une dissolution en décembre dernier.

■ Image dégradée en région

« Tout cela a débouché sur une image dégradée au sein même de l'institution et plus particulièrement à la CCIR (Chambres de commerce et d'industrie de région) avec une absence des élus, donc plus de représentation du Vaucluse, et une absence d'arbitrage budgétaire en faveur de notre territoire. Nous ne voulons plus revivre le même scénario que celui des élections 2016 et ses conséquences désastreuses pour le Vaucluse », préviennent ceux qui bénéficient également du soutien de Michel Bernard, président du Rassemblement pour la modernité de l'économie (RPME), ainsi que de Luc Crespo, responsable du développement régional d'Auchan. Faisant clairement allusion au combat sans merci auquel se sont livrés Jacques Brès, président de l'UP-Medef 84, et Bernard Vergier, président de la CPME (Confédération des petites et moyennes entre- prises) de Vaucluse, pour obtenir la présidence de la CCI 84* ceux qui appellent à l'union estiment qu'un nouveau duel conduirait à la fin de la Chambre de commerce vauclusienne. Ce n'est donc pas un hasard si cet appel à l'union a été lancé moins de 48h avant l'assemblée générale de la CPME.

■ « L'un est sage, l'autre est sourd »

En effet, si Jacques Brès a déjà fait savoir qu'il était prêt à jeter l'éponge, il n'en est pas de même pour Bernard Vergier. « Jacques Brès a fait preuve de sagesse bien qu'il soit un homme passionné », constate

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Christian Pons, président du BTP vauclusien.

« L'idéal serait que les deux se retirent et que l'on puisse passer à autre chose en laissant le champ libre à une nouvelle équipe, espère Patrice Mounier, président de l'Umih. Cela permettra ensuite de mener une campagne simplifiée qui ne coûtera rien. »

Pas sûr pourtant que le message soit entendu au grand dam de Claude Tummino, président de l'association des commerçants de la zone de la Cristole : « Il faut cesser ces gamineries en acceptant de passer la main mais, à ce jour, l'un est sage, l'autre est sourd ».

« Cela ne veut pas dire que la CPME doit être tenue à l'écart, insiste Christian Pons. Bien au contraire. Notre territoire ne peut plus se permettre de querelles fratricides personnelles. C'est pour cela que nous appelons de nos vœux une liste unique de rassemblement. »

« Il nous faut bâtir, et non diviser, une CCI qui soit au services des entrepreneurs, animée par le bien commun et composée de représentants de talent dont l'expérience n'est plus à démontrer et en faisant abstraction du passé. Pourtant, en attendant, on ne parle malheureusement que de deux hommes et pas de ce que peut faire la Chambre de Vaucluse pour soutenir les projets, le développement et l'emploi », regrette Gilbert Marcelli, président de l'UIMM 84.

La transmission des listes électorales à la Préfecture est prévue avant le vendredi 27 mars, date à laquelle elles seront publiées, qui pourront faire l'objet de recours devant la commission d'établissement des listes électorales.

D'ici là, chaque structure patronale ou fédération professionnelle locale devrait réunir à tour de rôle son conseil d'administration afin d'évoquer sa position dans le cadre de cette élection consulaire. « Si la situation ne nous convient pas, rien ne nous empêchera de nous abstenir afin de ne pas participer au massacre général », annonce déjà Christian Pons.

**Cumulant autant de sièges que la liste de l'UP-Medef de Jacques Brès (17 sièges) grâce à une alliance avec l'Ucav (Union des commerçants de Vaucluse – 5 sièges), Bernard Vergier et la CPME (12 sièges) avait été élu après 3 tours de scrutin au bénéfice de l'âge.*

Ecrit par le 7 novembre 2026

L’ Echo du Mardi N°3908 du 10 mars 2020



Cette semaine !

LE DOSSIER

Grand Avignon/ Les bassins de vie ne connaissent pas de frontières

ACTUALITÉ

Municipales / Choisissez qui vous voulez !

POLITIQUE & TERRITOIRE

Cavaillon / Action cœur de ville en mode opérationnel

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

ÉCONOMIE

CCI de Vaucluse / Quel écho pour l'appel à l'union ?

CULTURE

Les rendez-vous culture et loisirs

JURIDIQUES

Annonces légales et Appel d'offres

Pour en savoir plus, abonnez-vous à l'Echo du Mardi!

Spécial entrepreneuriat féminin



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

La CCI de Vaucluse et Corinne Gicquel, fondatrice de 'reconversion en franchise.com' proposent 'Envie d'entreprendre moi aussi !' Une journée de rencontre sur la 'Reconversion en franchise pour les femmes' au cours de laquelle seront explorés les thèmes : 'Voir plus grand', 'Ai-je le profil pour entreprendre ?', 'La banque' et 'Les dispositifs de financement en Vaucluse'.

« En quête de sens, envie de changer de vie, de concilier vie pro/perso, le désir d'entreprendre touche de nombreuses femmes en 2e partie de carrière, explique Corinne Gicquel, fondatrice de www.reconversionenfranchise.com. Aujourd'hui, 38% des franchisés, tous secteurs confondus, sont des femmes. En s'appuyant sur un modèle économique ayant fait ses preuves, la franchise offre de nombreux avantages : pouvoir changer de métier grâce à une formation initiale, bénéficier d'une marque, d'une notoriété et surtout d'une assistance tout au long du contrat pour ne pas se sentir isolée. C'est un modèle entrepreneurial simplifié dans des métiers que bon nombre de cadres en reconversion ne soupçonnent pas. »

Au 1er janvier 2020, 21% des dirigeants des établissements vauclusiens sont des femmes. Près de 43% des établissements dirigés par les femmes emploient de 1 à 9 salariés (46% pour les hommes). En 2019, les entreprises nouvellement créées représentent 16,9% des établissements. Près d'une entreprise sur 4 a été créée par une femme (22,5%). (Source : RCS84 2020 – CCI84) Mardi 10 mars. De 13h30 à 18h. Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse. Centre-ville. 46, cours Jean Jaurès. Avignon.

Inscription sur https://urlz.fr/bTGu www.reconversionenfranchise.com

Les préconisations de la CCI de Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



La Chambre de commerce de Vaucluse préconise, compte tenu de l'absence de diffusion du coronavirus Covid-19 en France, d'appliquer des mesures de protection exclusivement aux personnes revenant d'une zone de circulation.

En cas de signes d'infection respiratoire (fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés respiratoires) dans les 14 jours suivant son retour de Chine (Chine continentale, Hong Kong, Macao), de Singapour, de Corée du Sud ou des régions de Lombardie et de Vénétie en Italie, la personne ne doit pas se rendre chez son médecin mais appeler le 15 en signalant son voyage. Elle doit surveiller sa température 2 fois par jour, l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (toux, difficultés à respirer…) ; porter un masque chirurgical lorsqu'elle est face à une autre personne et lorsqu'elle doit sortir ; se laver les mains régulièrement ou utiliser une solution hydro-alcoolique ; éviter tout contact avec les personnes fragiles (femmes enceintes, malades chroniques, personnes âgées…) ; éviter de fréquenter des lieux où se trouvent des personnes fragiles (hôpitaux, maternités, structures d'hébergement pour personnes âgées…) et toute sortie non indispensable (grands rassemblements, restaurant, cinéma…).

www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

La CCI de Vaucluse dresse le bilan des soldes d'hiver 2020



La CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Vaucluse vient de réaliser un focus sur les soldes d'hiver qui, pour la première fois, ont duré 4 semaines au lieu de 6. Pour cela, la Chambre a interrogé les professionnels du département afin de dresser un bilan de cette période constituant un moment fort de la consommation. A cette occasion, les commerçants essayent d'écouler rapidement leurs stocks et les consommateurs espèrent bénéficier de réductions de prix souvent intéressantes puisque la revente à perte est autorisée pendant ces opérations commerciales. De prime abord, comme à l'échelle nationale, la morosité semble de mise.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Globalement, les commerçants jugent de manière décevante la fréquentation pendant la période des soldes d'hiver 2020 qui se sont déroulés du 8 janvier au 4 février dernier. La CCI de Vaucluse explique que « 76% des professionnels enregistrent une baisse de fréquentation (21% une stabilité et 3% une hausse). Parmi les raisons évoquées, la conjoncture est la principale incriminée (63%). En effet, après les impacts liés au mouvement des gilets jaunes lors de l'hiver 2018/2019, cette saison a été marquée par les mouvements sociaux et manifestations liés à la réforme des retraites. Les raisons tendancielles dues notamment à la multiplication des périodes de rabais sont la seconde explication évoquée (19%). Viennent ensuite des motifs tels que les travaux de voirie, les difficultés d'accès, la perte d'attractivité des centres-villes ou le raccourcissement de la période des soldes. »

■ Rabais et stock au démarrage

« Dès le démarrage des soldes, les rabais consentis par les commerçants ont été importants, poursuit le bilan consulaire. Pour plus de 60% des commerçants, les rabais ont démarré à minimum -40%. Le rabais a même été de -50% dès le démarrage pour 32% des professionnels. Ces niveaux de remise sont pour la plupart des commerçants égaux à ceux pratiqués un an auparavant (75%). Seuls 20% des professionnels déclarent avoir pratiqué des taux de rabais supérieurs à ceux consentis précédemment.

Par ailleurs, les 2/3 des professionnels sollicités dans le cadre cette enquête réalisent des ventes privées. Les rabais proposés à ces occasions sont, pour 85%, analogues à ceux pratiqués au démarrage des soldes.

Les stocks, en revanche, étaient inférieurs à ceux de l'année passée pour 40% des commerçants. Pour 27% ils étaient supérieurs et pour 33% égaux. »

■ Un panier moyen de 59€

« Pour 82% des professionnels interrogés, le chiffre d'affaires réalisé pendant les soldes d'hiver 2020 est inférieur à celui effectué l'année précédente. Pour 14% il est égal et pour 4% il est supérieur. Aucun déterminisme de lieu ou de statut ne semble influer sur les réponses. Les commerçants se déclarent à 81% insatisfaits de cette période de soldes. Pour 61% d'entre eux, les soldes d'hiver génèrent un surplus de chiffre d'affaires par rapport à un mois normal. Ce surplus est principalement de l'ordre de 10 à 20%. Toutefois, pour 39% des professionnels, la période des soldes n'est à l'origine d'aucun surplus. Les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

estimations peu optimistes du chiffre d'affaires peuvent contribuer à expliquer cette réalité. Au regard des réponses apportées, le panier moyen de cette période de soldes, c'est-à-dire la dépense moyenne effectuée par un consommateur lors de sa visite dans un commerce, est de 59€. Le montant de ce panier moyen varie de 10 à plus de 200€ selon la nature et la gamme d'offre proposée. »

Perception mitigée du raccourcissement de la période des soldes

« La loi Pacte a entériné en 2019 une diminution de 6 à 4 semaines de la durée des soldes, rappelle le focus de la CCI 84. Les perceptions des commerçants sur ce raccourcissement sont mitigées. 57% sont satisfaits car cela leur permet de laisser plus vite place à la nouvelle collection d'autant que des promotions sont effectuées toute l'année. 43% sont insatisfaits car février est un mois creux et parce que la concentration des soldes sur le mois de janvier ne laisse pas suffisamment de temps au consommateur pour échelonner ses dépenses. Concernant la période des soldes, les 2/3 des commerçants en sont insatisfaits. Un décalage visant à intégrer le mois de février est plébiscité. Cela permettrait aux commerçants de profiter davantage de la pleine saison pour écouler leurs produits à des tarifs 'normaux'. »

■ En chiffres

81% de commerçants insatisfaits des soldes

76% des professionnels jugent la fréquentation inférieure à celle des soldes d'hiver 2019

57% des professionnels sont satisfaits du raccourcissement de la durée des soldes

39% des professionnels réalisent des ventes privées

Détails des chiffres et analyses sur http://www.vaucluse.cci.fr